



Utop Vélo

Procès-Verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 février 2020 - 18h30

Présents : Rolland, Aurélien, Olivier, Gaby, Florian, Noëlle, Yann, Laurence, Christine, Jean-Yves, Anne, Isabelle

Excusés : Mikaël, Arnaud, Audrey

Secrétaires de séance : Olivier et Aurélien

1. Bilan moral 2019

- 1.1. Ateliers.** Les ateliers Brico-Vélo ont eu lieu tous les mercredi soirs de 18h à 20h jusqu'à fin juin, puis en alternance les mercredi de 18h à 20h et les samedis de 10h à 12h à partir du mois d'octobre.
- 1.2. Vélorutions.** 6 Vélorutions ont été organisées, avec des participations comprises entre 20 et 50 personnes. Un article est paru dans La Provence.
- 1.3. Participation au forum des associations** avec UtopLab Factory. A permis de faire connaître l'association et de collecter les coordonnées de personnes intéressées.
- 1.4. Participation à Plus Belle La Voie V65** avec AF3V. A donné lieu à un bel article dans La Provence. Intervention du premier adjoint M. Patzlaff, échanges avec J-Y Petit de Ramdam et Alain Michel de l'AF3V.
- 1.5. Participation aux réunions de consultation** avec RAMDAM à Marseille. Participation à la révision du Plan de Déplacement Urbain de la Métropole.
- 1.6. Interventions auprès des collectivités locales :** rencontre avec le directeur des services techniques de la Mairie, envoi d'un courrier au sujet de la matérialisation du double-sens cyclable sur le vieux port.
- 1.7. Adhésions d'Utop Vélo**
 - 1.7.1. Utop Vélo est adhérent de Action Vélo Aubagne
 - 1.7.2. Adhésion à RAMDAM
 - 1.7.3. Adhésion à la FUB initiée en 2019, finalisée en 2020
 - 1.7.4. Réseau Heureux Cyclage : l'atelier est référencé sur le site du réseau.

Mise au vote du rapport moral 2019 : **approuvé à l'unanimité**

2. Bilan financier 2019

- 2.1. Solde au 31 décembre 2019 :** +110,14 €
- 2.2. Recettes en 2019 :** 325 €
 - 2.2.1. Dont adhésions : 212 €
 - 2.2.2. Dont dons : 113 €
- 2.3. Dépenses en 2019 :** 214,86 €
 - 2.3.1. Dont frais de réception : 129,16 €
 - 2.3.2. Dont outillage et matériel : 85,70 €

Mise au vote du bilan financier 2019 : **approuvé à l'unanimité**

3. Renouvellement du Conseil d'Administration

- 3.1. Administrateurs démissionnaires :** aucun.
- 3.2. Candidats à la fonction d'administrateur :** Aurélien se porte candidat.

Mise au vote du renouvellement du CA composé de Mikaël, Gaby, Olivier, Florian, Noëlle, Arnaud et candidature d'Aurélien : **adopté à unanimité**



4. Adhésions à Utop Vélo

4.1. Discussions sur le montant des adhésions. Le montant actuel de la cotisation annuelle est de 2 euros.

Florian propose une adhésion sans cotisation obligatoire.

Jean-Louis indique qu'une adhésion à 2 euros évoque un manque de crédibilité.

Jean-Yves ajoute que les ressources propres de l'association doivent être relativement importantes pour obtenir des subventions publiques car celles-ci ne couvrent jamais le montant total du budget d'un projet (maximum 80% et le reste en fonds propres).

Christine souligne que si l'adhésion est fixée à prix libre, les futurs adhérents ne donneront sûrement pas moins que 2 euros (mais plutôt plus!), l'association n'aurait donc rien à perdre avec ce format d'adhésion, bien au contraire...

Il n'y a pas de consensus sur une modification du montant de l'adhésion, le montant actuel est conservé et ce point est renvoyé à la prochaine Assemblée générale.

5. Actions en cours et à venir

5.1. Ateliers Brico Vélo : continuent tous les samedi de 10h à midi.

5.2. Véloration : Prochaine véloration samedi 28 mars de 10h à 12h avec la thématique Voie Douce. Anne propose ses services pour réaliser une vidéo.

6. Intervention de RAMDAM :

6.1. Jean-Yves nous présente le contexte actuelle au niveau des collectivités

6.1.1. Un plan vélo métropolitain de 60 M€ sur 5 ans, dont 36M€ pour le Conseil de Territoire 1 (ancienne communauté urbaine MPM comprenant La Ciotat), a été adopté en juin 2019. Les travaux de voirie sont assurés par la Métropole (M. Vanni). Le prochain comité de suivi aura lieu le 20 mars, les représentants d'Utop Vélo sont invités.

6.1.2. Le Département a un budget de 40 M€ pour les aménagements cyclables, et notamment la liaison La Ciotat > St Cyr.

Jean-Yves insiste sur la nécessité de monter au créneau auprès des collectivités pour que ce budget apparaisse clairement sur les aménagements cyclables et ne soit pas "noyé" dans les investissements liés à l'aménagement routier.

6.1.3. L'ampleur du Plan Vélo oblige à une mutation du réseau associatif, il faut pouvoir répondre à des marchés publics. Deux appels d'offres à venir auxquels devraient répondre RAMDAM :

- Lutte contre le vol (gravage) : avec la possibilité de s'appuyer sur les associations adhérentes RAMDAM (dont fait partie Utop Vélo) pour avoir un champ d'action large
- Animations scolaires pour savoir rouler à vélo avant le collège (savoir pédaler, savoir rouler, savoir circuler) : RAMDAM souhaite s'associer avec le CPIE du pays d'Aix et la FNE pour présenter des propositions. Le 14 février, il y aura un groupe de travail savoir rouler à vélo (9h30) + CA de RAMDAM (12h à 14h) à Marseille (14 quai Rive Neuve). Les représentants d'Utop Vélo sont invités.

6.2. Autres dates à retenir : La Fête du Vélo le 14 juin à Marseille. (attention Vélo Tour une semaine avant). Thème de la fête du vélo : biodiversité ? Car congrès mondial de la nature la semaine précédente. Le 19 juin journée sur le thème « mobilités actives, piétons et vélo » (journée de rencontres et d'échanges avec les élus, les services des collectivités, les associations, etc.). Le 20 juin : AG de RAMDAM à Salon de Provence avec Olivier Schneider, président de la FUB.



7. **La première Balade Pique Nique d'Utop Vélo** sera organisée samedi 15 février de 11h à 14h. Il faut envoyer une communication en début de semaine prochaine et prévoir l'itinéraire.

8. **L'action sur les élections municipales est en cours** : une charte d'engagement a été soumise à toutes les listes déclarées (huit). Deux ont déjà répondu, un a signé et l'autre a promis de le faire rapidement.

Fin de la séance à 20h30.

Les secrétaires de séance : Olivier Aurélien